

Economie et luttes sociales en Ile Maurice

« La dynamique de la lutte victorieuse des travailleurs de l'industrie sucrière s'est étendue à d'autres secteurs... »

jeudi 16 janvier 2014, par [NANGA Jean](#), [SUBRON Ashok](#) (Date de rédaction antérieure : novembre 2012).

Ashok Subron, interviewé par Jean Nanga, retrace les récentes luttes à l'île Maurice et revient sur sa riche tradition de luttes sociales, syndicales et politiques.



Jean Nanga : Dans les termes de la technostructure du capitalisme, Maurice est l'une des économies les plus performantes d'Afrique, autrement dit une « success story » néolibérale. Par ailleurs, l'Organisation internationale du travail (OIT) la place dans le top 10 des pays africains en matière de salaire minimum mensuel [1]...

Ashok Subron : À ces indices il faudrait ajouter l'un des tout derniers qui classe Maurice en 48^e position sur 50 en termes de sécurité alimentaire. Nous importons 75 % de ce que nous consommons étant donné que l'économie post-coloniale, surtout avec l'impulsion du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) est une économie extravertie, à main-d'œuvre bon marché. La dernière crise alimentaire (2008) a généré pas mal de problèmes et exprimé l'extrême vulnérabilité de cette supposée « success story » néolibérale. Il faut mettre les choses en perspective. Il n'existe pas de salaire minimum à Maurice, je ne sais pas d'où l'OIT tire ces données. La vérité est que le salaire minimal sectoriel de la zone franche manufacturière par exemple est autour de 100 €. Le salaire minimum des travailleurs de l'industrie touristique est autour de 150 à 175 €. Les travailleurs de l'industrie sucrière ont pour salaire de base un peu plus de 300 €.

Les inégalités s'accroissent ces deux dernières décennies. Les chiffres du coefficient de Gini sont là pour le prouver. La part de la richesse générée par ce modèle économique qui va au travail est en baisse. Sans compter que les derniers chiffres démontrent la hausse de l'endettement des ménages. Nous avons là des caractéristiques classiques du néolibéralisme, la richesse produite est accaparée par les élites, locale et internationales, la part des salaires diminue et la consommation est de plus en plus financée par l'endettement des ménages.

Quand on parle de modèle économique mauricien, pour l'Afrique, les idéologues néolibéraux naturellement s'en servent pour légitimer les recettes du FMI en Afrique. Mais ils ne parlent pas du

modèle social. Ils ne disent pas qu'à Maurice l'éducation est gratuite, du préscolaire jusqu'à l'université. Même le transport des étudiants est gratuit. Ils ne disent pas que l'accès aux soins de santé publique est gratuit ou universel. Les opérations chirurgicales qui ne peuvent être faites à Maurice sont subventionnées par les pouvoirs publics. Ils ne disent pas que les travailleurs ont droit à une pension universelle à la retraite. Toutes ces mesures sociales ne sont pas évoquées parce qu'il s'agit de l'antithèse des préceptes du FMI et de la BM. Le système s'est développé non pas à cause, mais malgré le FMI et la BM, parce que le peuple, surtout les travailleurs, ont résisté socialement et politiquement au démantèlement du système social. N'était-ce l'existence du système social mauricien, produit des luttes menées depuis les premières années d'indépendance, le modèle orienté vers l'exportation et basé sur la main-d'œuvre bon marché n'aurait jamais pu exister, parce qu'avec les salaires de misère personne n'aurait pu survivre. L'existence des droits sociaux est en quelque sorte une forme de salaire indirect qui a permis la survie des travailleurs. Ce que le FMI ne dit pas à nos compatriotes africain-e-s. Parce que partout il propose le démantèlement des droits sociaux à l'éducation, à la santé et la privatisation de ces services.

Il faut aussi savoir que l'industrie manufacturière mauricienne a bénéficié, au milieu des années 1980, de l'arrivée du capital hong-kongais qui avait peur du rattachement à la Chine. Ce qui a favorisé son expansion en ces années-là. Maintenant la zone franche mauricienne se maintient avec l'emploi des travailleurs migrants dans des conditions que je désignerai sans hésitation comme semi-esclavagistes.

Venons-en à l'industrie du tourisme qui est devenue l'un des piliers de l'économie mauricienne, c'est une industrie très volatile comme on le voit actuellement avec la crise de la zone euro. Le développement du tourisme, que je dirai sauvage, a entraîné sur son passage la quasi-destruction de la communauté des pêcheurs, a réduit l'accès aux plages publiques à 10 % de la zone côtière. Dans cette dépendance au tourisme, Maurice a même transformé qualitativement la définition du tourisme, car c'est maintenant la braderie du littoral qui est en cours. Combinée avec la politique d'attraction des investissements directs étrangers, on assiste actuellement à la mise en place d'une nouvelle forme d'occupation coloniale. Sans parler des dégâts écologiques qu'entraîne ce type de développement.

Les derniers piliers économiques émergents sont les centres d'appels téléphoniques et les « seafoods hub » (pôle dédié à la pêche et à toutes les activités liées ou induites). Les centres d'appels — qui emploient des jeunes dans des conditions de travail déréglementées donc antisociales — ont contribué à dessiner les nouvelles lois du travail pour l'ensemble des salarié-e-s. Et ce secteur est autant vulnérable que le tourisme et la zone franche face aux soubresauts de l'économie internationale.

Quant à l'industrie de la pêche, la République de Maurice possède une des zones maritimes les plus larges au monde. Sa zone économique exclusive est de plus de 2,3 millions de km², mais le pays possède à peine ses propres navires de pêche. Par exemple, Maurice signe des accords de pêche avec l'Union européenne qui permettent à ses navires de pêcher le thon dans les eaux mauriciennes à raison de 4,56 roupies (1€ = 38 roupies) le kilo alors que les Mauriciens achètent le kilo de thon à environ 200 roupies. La politique de pêche du pays donne ce droit aux bateaux européens qui pêchent dans les conditions subventionnées, vendent ces thons aux industries de transformation mauriciennes qui, elles, payent aux travailleurs un salaire minimal mensuel de 200 € après avoir transformé ces thons. Soulignons qu'ils ne sont pas vendus sur le marché local, mais réexportés vers les marchés européens. Par contre, pour pouvoir y avoir accès, Maurice doit signer les APE et brader les services sociaux comme les télécommunications ou les services portuaires. Si ce n'est pas la pire sorte de néocolonialisme, il faut souligner que les thoniers utilisent le modèle de pêche à la senne coulissante qui entraîne beaucoup de dégâts écologiques, et est condamné par les organisations écologiques partout dans le monde.

La question de la pêche est importante pour comprendre le modèle mauricien : un pays qui a un sérieux problème de sécurité alimentaire, qui dispose de 2,3 million de km² de zone maritime mais qui ne peut assurer sa sécurité alimentaire à travers la pêche, entre autres. Le thon consommé à Maurice est... importé.

Jean Nanga : Quelles sont les principales réactions à cette situation que tu viens de décrire ?

Ashok Subron : Face à cette situation les travailleurs (pêcheurs, petits planteurs), les mouvements sociaux et la gauche mauricienne s'organisent aujourd'hui en s'appuyant sur une riche tradition de luttes sociales, syndicales et politiques. Maurice qui a connu l'esclavage, l'« engagisme », le colonialisme jusqu'en 1968 (date de l'indépendance) a produit un important mouvement ouvrier qui a été à la base de la lutte pour le suffrage universel et l'indépendance du pays. C'est la création du Parti travailliste en 1936 qui a créé cette dynamique de lutte pour l'indépendance. Maurice étant l'un des rares pays africains à avoir eu un parti travailliste dès ces années-là. Dans les années 1970, il y a eu une nouvelle flambée de luttes intenses (grève générale, mai 68 mauricien) d'où a émergé le Mouvement militant mauricien (MMM), organisation de gauche prônant alors la nationalisation des secteurs majeurs de l'économie et l'autogestion. L'échec du MMM au pouvoir, la mise en place des politiques d'ajustement structurel, les crises, les alliances politiciennes, ont produit une longue période de reflux des luttes. On assiste depuis quelques années à leur retour, avec la manifestation des limites structurelles dudit modèle mauricien et la volonté populaire de ne pas perdre les acquis sociaux. Par ailleurs, l'accroissement des inégalités, l'arbitraire de l'État, surtout de la police, ont produit de graves émeutes sociales en 1999.

Sur le terrain syndical, il y a eu plusieurs mobilisations des travailleurs contre les nouvelles lois du travail imposées par le patronat mauricien, le FMI, la BM et adoptées en 2008 par une Assemblée nationale dominée par le Parti travailliste, devenu centriste, soumis à la logique néolibérale depuis belle lurette.

On assiste aussi depuis quelques années à une reprise des luttes dans divers secteurs ouvriers (industrie sucrière, dockers, et transport public) qui ont une riche tradition syndicale. En 2010, dans l'industrie sucrière s'est déclenché un processus de mouvements de grève qui a sonné le retour des luttes syndicales. La détermination des travailleurs de cette industrie a surpris beaucoup de monde, car elle était inattendue. L'action des travailleurs a même eu des échos politiques et a abouti à une première victoire ouvrière contre l'oligarchie sucrière, la bourgeoisie historique issue de la période coloniale. Elle visait en fait la contestation de la réforme de l'industrie sucrière taillée sur mesure pour satisfaire les intérêts de cette oligarchie. L'industrie sucrière qui reposait sur le régime protectionniste et préférentiel a entamé une réforme pour faire face à la réduction du prix du sucre et des quotas d'exportation garantis par les accords ACP-CEE. Cette réforme a été financée par la compensation versée par l'Union européenne à l'État mauricien. L'oligarchie s'en est servie pour financer une réduction massive des salariés permanents et a ensuite utilisé abusivement la main-d'œuvre saisonnière. La mobilisation en 2010 des travailleurs permanents était une réponse à ce détournement de fonds publics pour la réalisation de l'agenda anti-ouvrier de l'oligarchie. La victoire des travailleurs de l'industrie sucrière qui a eu, entre autres, la forme d'un accord d'augmentation salariale de 20 %, a redonné confiance aux luttes ouvrières, aux luttes syndicales. En août 2012, s'est produite une nouvelle confrontation entre d'un côté les travailleurs de l'industrie sucrière, leurs syndicats — regroupés au sein d'une plate-forme, le Joint Negotiating Panel —, de l'autre, l'oligarchie sucrière. Après avoir bénéficié de la manne de l'UE, les patrons de l'industrie sucrière voulaient remettre en question le principe de la négociation collective nationale pour émietter les travailleurs. Dans cette confrontation les travailleurs et leurs syndicats ont même défié un ordre du tribunal des relations industrielles qui interdisait toute préparation ou action de grève. Plus de 98 % des travailleurs avaient voté pour le déclenchement de la grève, malgré l'interdiction de procéder au

vote. Ce conflit industriel a occupé tous les médias pendant presque un mois. Ainsi, après 2010, 2012 est une autre année de victoire des travailleurs de l'industrie sucrière. Dans ce vieux secteur de l'économie mauricienne, qui va de l'esclavage à la mondialisation néolibérale, la conscience de classe est l'une des plus élevées du pays.

La dynamique de l'industrie sucrière s'est étendue aux dockers qui ont déclenché une mobilisation contre la privatisation du port et la dégénérescence de l'ancienne bureaucratie syndicale. Depuis un à deux mois on assiste à la reprise des luttes dans un autre secteur clef, celui des transports publics.

Il faut en plus évoquer le mouvement des jeunes travailleurs des centres d'appels en 2011 qui a pris la forme d'une occupation et deux grèves de la faim menées par des jeunes. Le défi de la gauche mauricienne sur le terrain syndical est d'unifier les luttes des secteurs traditionnels avec ces nouveaux secteurs.

Jean Nanga : Il s'agit là du secteur privé. Qu'en est-il du secteur public et des relations entre les salarié-e-s, les syndicats du privé et ceux du public ?

Ashok Subron : Le salariat du public constitue une force importante étant donné qu'il représente à peu près 25 % à 30 % des salarié-e-s mauricien-ne-s. Ils et elles sont les plus syndiqué-e-s et dominent les directions des fédérations et confédérations syndicales mauriciennes. Ce qui cause même un certain déséquilibre de la représentation de la classe ouvrière dans les directions syndicales. C'est un problème structurel. Ces dernières années, les syndicats du public ont été un peu en retrait des grandes luttes, même si idéologiquement ils s'opposent à la domination néolibérale et à la politique du FMI. Ils sont farouchement opposés à la privatisation, mais ils n'ont pas pu empêcher la privatisation déguisée de certains services publics à travers le système de sous-contrat des services [concession à des privés de certains services, à l'instar de la restauration dans les hôpitaux publics] et de l'emploi. Il faut mentionner que les salarié-e-s du public ont l'interdiction constitutionnelle d'être actifs/actives publiquement dans des organisations politiques. Ils ne peuvent même pas être candidats à des élections régionales. Ce qui contribue à une certaine forme de distanciation de ces syndicats de fonctionnaires à l'égard des actions menées par les syndicats du privé qui ont une dimension assez politique. Mais la reprise récente des luttes, dans l'industrie sucrière, a déclenché une dynamique de rapprochement entre les syndicats du privé et du public. Par exemple, le 2 septembre de cette année, il y a eu un grand rassemblement, suite à la victoire des travailleurs de l'industrie sucrière, auquel ont participé des dirigeants syndicaux du public, des secteurs de la santé, de l'enseignement, des entreprises para-étatiques entre autres. La combativité des travailleurs de l'industrie sucrière et du port a donné un nouveau souffle aux autres secteurs dont le public. Le défi des années à venir est de consolider cette interaction autour des actions unitaires et des revendications transitoires.

Jean Nanga : Quelle est la participation des femmes dans cette dynamique syndicale ?

Ashok Subron : À Maurice, les femmes ont joué un rôle important dans les luttes. Depuis l'époque de l'esclavage, en passant par les grandes grèves dans les champs sucriers pendant la période coloniale et dans les années 1970, au cours de la révolte estudiantine. Il y a eu ces dernières années beaucoup d'actions sporadiques dans la rue dont elles sont la force motrice. Contre les licenciements ou le non-paiement des salaires, par exemple. Toutefois, pour le moment leur participation syndicale, n'est pas encore conséquente. Les dernières statistiques démontrent que les femmes constituent plus de 35 % de la classe ouvrière mauricienne, public et privé confondus. Dans le public c'est presque 50 %. Cette place des femmes ne se reflète pas dans les instances syndicales — comme d'ailleurs dans les instances politiques. Ainsi, en matière de représentation des femmes, Maurice est bien loin de la moyenne africaine en général et de la sous-région d'Afrique australe en particulier. En sus dans le secteur syndical, il y a des facteurs structurels qui contribuent à cette sous-

représentation. Dans le privé, dans les secteurs où les femmes sont plus nombreuses, comme la zone franche, les centres d'appels, les seafoods hub, la distribution et l'hôtellerie, le taux de syndicalisation est très faible. C'est un des grands défis de la gauche syndicale.

Jean Nanga : Le communalisme, qui a un impact non négligeable dans la société mauricienne, pèse-t-il sur l'unité de la classe ouvrière, l'unité syndicale en général ?

Ashok Subron : Le phénomène communaliste ou communautariste mauricien est un héritage de l'histoire de son peuplement, du temps de l'esclavage, de l'engagisme et de la colonisation : la bourgeoisie mauricienne est originellement constituée de colons français, les esclaves étaient majoritairement issus du continent et les travailleurs engagés dans les champs de canne à sucre (les coolies) étaient eux majoritairement originaires de l'Inde, après l'abolition de l'esclavage (1835). Ce qui fait que la lutte des opprimé-e-s à Maurice a été toujours intimement liée à la lutte contre les divisions d'ordre ethnique. C'est cette articulation qui a été le socle fondateur des grands mouvements d'émancipation des années 1930-40 et des années 1970... C'est l'unification de la classe ouvrière qui a contribué/favorisé dans les années 1930 et 1940 les grandes luttes de classe. Au cours du processus d'indépendance, dans les années 1950-1960, la bourgeoisie traditionnelle et les autres élites émergentes ont distillé la conscience communaliste dans leur course au contrôle du pouvoir politique et économique. Ce qui a produit des graves conflits ethniques à la veille de l'indépendance, ayant causé beaucoup de morts. Ces événements tragiques ont eu pour effet un nouveau sursaut du peuple, surtout de la classe ouvrière et ont donné naissance au MMM avec son slogan fondateur : « Lutte des classes, non pas lutte des races ». Comme dans les années 1930-1940, les luttes syndicales qui suivirent ont consolidé l'unité des travailleurs, l'unité de la classe ouvrière et du peuple. Mais, la dégénérescence au pouvoir du MMM — qui incarnait l'anti-communalisme — a favorisé dans les années 1980 la redynamisation de la conscience communaliste. Aujourd'hui la reprise des luttes dans les secteurs sus-mentionnés, combinée avec l'action de la gauche éco-socialiste est en train de recréer les conditions qui permettent de supplanter la conscience communaliste par la conscience de classe et citoyenne.

Jean Nanga : Où en est la gauche mauricienne de nos jours ?

Ashok Subron : La gauche mauricienne est présentement constituée de trois organisations anticapitalistes extra-parlementaires qui ont une influence considérable dans le pays. Ce sont Lalit, le Mouvement 1^{er} Mai, dirigé par Jack Bizlal et Rezistans ek Alternativ. Lalit est issue d'une scission du MMM dans les années 1980, le Mouvement 1^{er} Mai est, quant à lui, issu d'une fusion de l'OMT/FNAS (liée à la IV^e Internationale) et d'autres courants dits nationalistes, alors que Resistanz ek Alternativ, dont je suis membre, qui se revendique de la gauche écosocialiste, est issue d'une scission de Lalit en 2004. L'action déclenchée par Rezistans ek Alternativ lors des élections de 2005 contestant l'élément communaliste dans le système électoral a généré une dynamique d'adhésion populaire importante. Cette action s'est amplifiée aux dernières élections de 2010 qui a vu une unification des forces de la gauche anticapitaliste, notamment Resistans ek Alternativ et le Mouvement du 1^{er} mai avec les syndicalistes de gauche, les militant-e-s des mouvements sociaux, des pêcheurs, petits planteurs, des militant-e-s écologistes, des mouvements de femmes, et surtout des mouvements de jeunes. Une plate-forme qui s'est donnée le nom de Plate-forme pour une nouvelle Constitution et une nouvelle République est née de cette initiative.

Il est à noter que plus de 16 % des candidats aux dernières élections ont refusé la classification ethnique imposée par la Constitution. Le rejet de leur candidature par la commission électorale a provoqué un mouvement de contestation qui s'est ajouté à l'initiative de Rezistans ek Alternativ de 2005. En parallèle avec les actions de désobéissance initiée par Resistanz ek Alternativ, il y a eu des actions juridiques dans des instances internationales pour contester cette obligation faite aux candidats de se classer ethniquement. Ce qui a débouché en septembre 2012 sur une grande

victoire du mouvement déclenché par Rezistans ek Alternativ en 2005 : le Comité des droits humains des Nations unies a déclaré que l'obligation de la classification communaliste ou ethnique des candidats est une violation de l'article 25 du Pacte civil et politique dont Maurice est signataire. L'État mauricien a maintenant jusqu'à mars 2013 pour s'y conformer. Autrement dit, il doit changer la Constitution. L'action de Rezistans ek Alternativ et de la Plate-forme unitaire qui s'est développée en 2010 ouvre une brèche historique et crée les conditions nécessaires pour de plus grands changements constitutionnels post-indépendance de la République de Maurice. C'est dans cette perspective que pour la Plate-forme de 2010 l'élimination de l'élément ethnique dans le projet pour une nouvelle constitution doit s'articuler avec l'intégration de nouveaux droits et libertés, du principe de la démocratie participative, de la socialisation de l'économie, la protection des biens publics, la protection des biens communs, comme les terres agricoles, la biodiversité, des ressources marines, aussi bien que le droit de la nature dans cette future Constitution. Pour Rezistans ek Alternativ ainsi que pour la Plate-forme de 2010, le projet autour d'une nouvelle Constitution, est un instrument de mobilisation pour la transformation sociale et en même temps porte les aspirations d'une nouvelle République écosocialiste. Le capitalisme global a reconfiguré l'État-nation néocolonial qui est devenu maintenant totalement submergé dans l'expansion des intérêts des transnationales. Le projet autour d'une nouvelle Constitution vise à réclamer une vraie souveraineté du peuple avec les intérêts des travailleurs, des opprimé-e-s, des femmes et des jeunes au premier plan.

Jean Nanga : Qu'en est-il de la présence militaire états-unienne sur l'île de Diego Garcia qui devrait faire normalement partie de la République de Maurice, à défaut d'une indépendance de l'archipel des Chagos dont fait partie Diego Garcia ?

Ashok Subron : C'est une préoccupation majeure de la gauche mauricienne, d'autant plus qu'une partie importante du territoire mauricien, l'archipel des Chagos, est toujours sous occupation coloniale des Britanniques, dans le cadre du Territoire britannique de l'Océan Indien. L'île de Diego Garcia, faisant partie de l'archipel des Chagos, abrite l'une des bases militaires les plus « sophistiquées » et stratégiques des États-Unis dans le monde. La mise en place de cette base — baillée aux États-Unis par le Royaume-Uni depuis les années 1960 — et le détachement du territoire des Chagos, est non seulement illégal selon les Charte des Nations Unies, mais a entraîné la déportation des populations chagossienne, qui vivaient depuis plusieurs générations sur l'ensemble de l'archipel.

Ces dernières années ont vu une lutte acharnée des Chagossiens pour le droit de retour sur leur terre natale. Ils ont gagné la bataille juridique mais l'État britannique a utilisé les dispositions coloniales et autoritaires de la reine pour bloquer ce jugement. Les Chagossiens ont porté l'affaire au Comité européen des Droits humains. Les Britanniques en connivence avec les États-Unis utilisent toutes sortes d'astuces pour bloquer le droit des Chagossiens et du peuple mauricien sur les Chagos. La dernière en date, c'est le décret d'une « Marine protected Area », autour de l'archipel des Chagos. Les révélations de Wikileaks ont récemment démasqué le complot orchestré par le tandem États-Unis et Royaume-Uni sur cette question. Wikileaks a révélé leurs échanges démontrant que le but de la « Marine Protected Area » était d'empêcher un éventuel accès des Chagossiens à l'archipel. Certaines organisations écologistes se sont ainsi rendues compte qu'elles avaient été leurrées par l'habillage écologique d'une machination impérialiste du tandem États-Unis/Royaume-Uni. L'État Mauricien de son côté a initié une action devant le Comité international des Droits de la mer pour contester le « Marine Protected Area ». Malgré cette action, selon les dernières informations les Britanniques continuent l'exécution de leur projet.

Mais la classe dirigeante de Maurice, politique et économique, a aussi une grande part de responsabilité dans le détachement des Chagos, l'instauration et la pérennité de la base militaire états-unienne. Lors des négociations entre les Britanniques et les partis mauriciens, à la veille de

l'indépendance, les représentants de la bourgeoisie et la droite anti-indépendance avaient proposé de troquer l'archipel des Chagos contre un fort quota d'exportation de sucre vers le Royaume-Uni. La posture anti-indépendance de cette droite a créé, en terme de rapport des forces, les conditions, pour permettre l'exclusion des Chagos du territoire mauricien indépendant. Après avoir été une de ses revendications dans les années 1970, le MMM de Paul Bérenger, comme tous les partis centristes et de droite du pays, accepte maintenant le principe de la base militaire états-unienne sur Chagos. C'est seulement la souveraineté de Maurice sur Chagos qu'ils continuent de défendre. Ainsi, avec l'expiration en 2016 de l'accord du bail entre les États-Unis et le Royaume-Uni, la classe politique et les élites économiques mauriciennes, veulent être parties prenantes des négociations, sans toutefois s'opposer à l'existence de la base militaire états-unienne de Diego Garcia.

Pour la gauche anti-impérialiste mauricienne, dont Rezistans ek Alternativ, il n'est pas question de séparer la question du démantèlement de la base militaire états-unienne de la question de la souveraineté de Maurice sur les Chagos et du droit de retour des Chagossiens sur les archipels des Chagos, Diego Garcia incluse. Nous entendons mener cette lutte, sur ces trois dimensions que nous considérons comme inséparables, avec les mouvements sociaux et antimilitaristes des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Europe et du reste du monde. Aussi bien qu'avec toutes les forces sociales qui, en Afrique particulièrement, s'opposent au Commandement militaire états-unien pour l'Afrique (Africom). La fermeture des bases militaires, dont Diego Garcia, n'est pas seulement nécessaire du point de vue des droits des peuples mauricien et chagossien et de la paix, mais avec la crise écologique et climatique cette question est devenue un impératif de survie pour l'humanité. Les dépenses militaires doivent drastiquement diminuer pour permettre l'élaboration d'un projet écosocialiste de réorganisation énergétique, économique et sociale de l'humanité.

P.-S.

* Propos recueillis en novembre 2012. Inprecor n° 590 janvier 2013.

<http://www.inprecor.fr/article-inprecor?id=1415>

* Ashok Subron, militant de l'organisation écosocialiste Resistanz ek Alternativ, est porte-parole de la Confédération syndicale de gauche - Solidarité (CSG-Solidarité) et animateur de syndicats de l'industrie sucrière, du port, du transport de la General Workers Federation-Joint Negotiating Panel (GWF-JNP). Jean Nanga est le correspondant d'Inprecor pour l'Afrique.

Notes

[1] Organisation internationale du travail, « Rapport mondial sur les salaires. Note d'information sur l'Afrique 2011 », décembre 2011, p. 20.